

# ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU DOMAINE DE LA CROIX DE PIERRE

## RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DU CONSEIL SYNDICAL

Conformément aux statuts de notre ASL, l'Assemblée Générale s'est réunie le **11 Mars 2022** et a été présentée par Olivier CHERIAUX (Président), et les membres du Conseil Syndical : Philippe BOUCHER (Vice-président et Trésorier adjoint), Laurent HERRY (Trésorier), Marjolaine THOUVENIN (Secrétaire), Liliane TRAN (secrétaire ajointe), Vincent GAUTIER (Responsable Technique de la station), Sylvain DESPATY (en charge des Espaces Verts), Ludovic BREDIF (en charge de l'entretien des routes).

Cette quarante-quatrième AG s'est tenue en présentiel dans la mairie de Bréchamps à titre gracieux. Nous adressons nos remerciements à la municipalité de Bréchamps et particulièrement à M. WEYMEELS (maire), M. BREBION (1<sup>er</sup> adjoint, sans qui les opérations de vidanges communes des fosses septiques n'auraient pas lieu), Mme DORE (secrétaire de mairie) et Fabien LELONG (notre gestionnaire chez FONCIA) et son équipe.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme TOLEDANO (Lot 17), M. DEGUIN (Lot 28), M. KILIC (Lot 29), M. PASCOT (Lot 45), M. FORTUNIER et Mme VAVASSORI (Lot 64), M. PEUVERGNE et Mme BARBE (Lot 68), M. RIVET et Mme MOUMANEIX (Lot 71).

Pour rappel, un extrait des statuts de l'ASL stipule :

- Article 1
  - Par le seul fait de leur acquisition, tous les titulaires [...] seront de plein droit et obligatoirement membres de l'ASL.
  - Tous titulaires [...] devront se conformer aux obligations résultant du Cahier des charges et des statuts de l'ASL.
  - Tout membre de l'ASL doit [...] informer le futur propriétaire de l'existence de l'ASL [...]
- Article 2
  - l'ASL a pour objet l'entretien des biens communs [...] voies, espaces verts, canalisations, ouvrages, constructions [...]

Sont donc concernés :

- l'entretien des biens et parties communes (espaces verts)
- La fourniture d'eau potable grâce au forage et à la station de pompage (lot n°9).
- La maintenance de la sécurité incendie (6 citernes de 60m3)
- L'entretien de la voirie
- La création de nouvel équipement, la gestion et la police des biens communs
- La répartition et le recouvrement des dépenses, avec l'aide du gestionnaire :  
M. LELONG, Groupe FONCIA NORMILE: 02 37 46 79 16

**Les bas-côtés au droit des façades de chaque lot sont à la charge des propriétaires – Cahier des charges Chapitre IV, Article 4).**

## RAPPORT D'ACTIVITE

Compte-tenu du contexte sanitaire, le Conseil Syndical ne s'est réuni que 3 fois en 2020 pour:

- Elire les membres du conseil
- Suivre le bon fonctionnement et les entretiens périodiques de la station
- Effectuer le suivi des travaux de rénovation de la station
- Suivre l'entretien des espaces verts et des routes
- Identifier les nouveaux projets
- Suivre le budget

### Entretien de la station

#### Travaux

- Juillet 2020 : Remplacement de la Pompe n°1 (Société Jousse)
- Juin 2020 : Raccordement au réseau public (Syndicat des eaux de Ruffins) pour assurer la distribution d'eau potable en cas de problème majeur sur notre station de pompage.
- Mai 2021 : Remplacement de la Pompe n°2 remplacée (Société Jousse) ainsi que les canalisations de tête de puits, compteurs de pompes et vannes
- Sept 2021 : Accord et contrat avec le Syndicat des eaux de Ruffins concernant le coût du m<sup>3</sup> d'eau consommé sur le réseau publique.
- Fev 2022 : Démarrage du remplacement des compteurs individuels (société ISTA) afin de pouvoir identifier et quantifier les fuites.

Suivi périodique de la station pour :

- contrôler la consommation d'eau, stable sur les 6 dernières années même si elles restent anormalement élevées (>244m<sup>3</sup> / an / foyer en moyenne contre une moyenne nationale à 120m<sup>3</sup> / an / foyer).
- contrôler le bon fonctionnement des pompes de puits (ayant permis d'identifier la panne avant un arrêt complet de la station en 2020)
- assurer le nettoyage et la désinfection des cuves (vidange et préparation assurées par le conseil syndical, nettoyage assuré par la société 2PA)
- assurer le contrôle périodique des installations électriques (assuré par Bureau Véritas en présence d'un membre du conseil syndical)
- effectuer la maintenance du groupe électrogène (assurée par UD Energie)
- effectuer les analyses de l'eau de manière périodique (assurée par l'ARS (Agence Régionale de la Santé), via le laboratoire CARSO de Lyon, Ces contrôles sont effectués en accord avec l'arrêté préfectoral n°2003-1042 qui impose les catégories d'analyses à effectuer.
- effectuer des opérations ponctuelles de chloration (sur demande de l'ARS)

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos coordonnées, mails et portables, afin de faciliter la transmission d'informations (bulletins d'analyse, annonces de coupures d'eau voire alerte en cas d'infection bactériologique) à l'adresse: [president.asl.croix.de.pierre@gmail.com](mailto:president.asl.croix.de.pierre@gmail.com)

### ***Vérifiez que les mails ne sont pas dans votre boîte de Spam***

Les derniers rapports de l'ARS indiquent une « Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ». Ils sont disponibles sur notre site « *ASL du domaine de la croix de pierre* ».

**Entretien des routes**

- Un entretien de l'évacuation des eaux pluviales a été effectuée dans le cadre du bénévolat (entrée Croisilles).
- Les abords des routes sont à la charge des propriétaires et à réaliser avant fin Janvier (résolution de l'AG2015). Merci de votre solidarité.

**Entretien des espaces verts**

Pour rappel, la surface à entretenir est d'environ 13000m2.

- L'entretien est assuré par la société France FAUCHAGE.
- 3 passages ont été effectués en 2021 dont 1 avec ramassage des feuilles

**BUDGET**

- Budget de fonctionnement 2022 proposé : 24000€
- Budget de fonctionnement 2023 proposé : 24000€
- Fonds de travaux 2022 proposé : 12000€ avec un déblocage de 6000€ pour la réfection des réseaux d'eau en vue de la pose des compteurs
- Fonds de travaux 2023 proposé : 12000€  
Soit un budget global (36000€) constant par rapport aux dernières années.

**ELECTION**

Le conseil syndical a recommandé lors de l'AG2022 la reconduction du mandat de notre Gestionnaire (FONCIA NORMILE).

Le conseil syndical 2022 se compose des membres suivants :

- Liliane TRAN
- Laurent HERRY
- Ludovic BREDIF
- Marjolaine THOUVENIN
- Sylvain DESPATY
- Vincent GAUTIER
- Philippe BOUCHER
- Olivier CHERIAUX

**SECURITE INCENDIE**

Rappelons que les feux de végétaux sont interdits par arrêté préfectoral et les feux d'artifices doivent être déclarés en mairie.

6 citernes sont en fonctionnement conformément au cahier des charges. 11 panneaux de signalisations indiquent leurs positions.

**BARBECUE**

Le BBQ de cette année est prévu le 11 Juin 2022.



## DIVERS

Le code de la route s'applique à l'intérieur de notre Domaine. Merci de respecter et faire respecter à vos visiteurs et livreurs une allure modérée. La solution consistant à mettre en place des panneaux « Interdit sauf riverains » présentant un risque trop important de voir regroupées les boîtes aux lettres et ordures ménagères, cette dernière n'a pas été retenue.

La société « La patrouille anti-nuisible » effectuera une opération pour supprimer les chenilles processionnaires du chêne dans les prochaines semaines au Lot 49. Vous êtes invités à vous renseigner si vous le souhaitez ([www.lapatrouilleantinuisible.fr](http://www.lapatrouilleantinuisible.fr)).

Les plages horaires pour les travaux **bruyants** sont les suivantes :

Jours ouvrables : 8h30 – 12h00 / 14h30 – 19h30

Samedis : 9h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00

Dimanches et jours fériés: 10h00 – 12h00

Olivier CHERIAUX